

1. Intitulé du certificat ¹

Art thérapeute

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

Les capacités attestées :

- Repérer les potentialités préservées du patient et celles qui dysfonctionnent (troubles de l'expression, de la communication, de la relation) dans les mécanismes sanitaires et sociaux relatif à l'activité artistique en collaboration avec l'équipe soignante.
- Elaborer une stratégie d'intervention respectant les objectifs, le protocole sanitaire de l'équipe, les prescriptions, les règles déontologiques et l'éthique sanitaire.
- Capacité à la polyvalence en technique artistique.
- Utiliser les mécanismes du processus artistique (ex : pouvoir d'entraînement et effets expressifs de l'Art, émotion ou motricité comme stimulation thérapeutique).
- Adapter et moduler ses outils d'évaluation aux publics concernés.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Secteurs sanitaire et social, médico-pédagogique, enseignement spécialisé, médical :

- Hôpitaux publics, CHU notamment services de gériatrie, oncologie, neurologie, alcoologie, maternité, pédiatrie, soins palliatifs, troubles alimentaires, Cliniques publiques ou privées.
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), maisons de retraite.
- Etablissements de soins de suite et de rééducation : centres de rééducation fonctionnelle et neurologique ou de médecine physique et de réadaptation, maisons d'enfants à caractère sanitaire, établissements de repos et de convalescence.
- Services sanitaires et médico-pédagogiques : CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques), CAT (centres d'aide par le travail), CATTP (centres d'accueil thérapeutique à temps partiel).
- Etablissements d'enseignement spécialisé ou quartiers sensibles, classes relais.
- Centres sociaux, foyers d'accueil associations de réinsertion et organisations humanitaires : associations, fondations, Maisons d'arrêt...

Type d'emplois accessibles :

Art-thérapeute et disciplines associées (musicothérapeute, dramathérapeute...)

Codes ROME :

K1104 - Psychologie

Références juridiques des règlementation d'activités :

Code de déontologie art-thérapeutique.

Guilde des art-thérapeutes : regroupement national d'art-thérapeutes professionnels.

www.art-therapie-tours.net

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

A.F.R.A.T.A.P.E.M

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 23/08/2020

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par candidature individuelle	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>